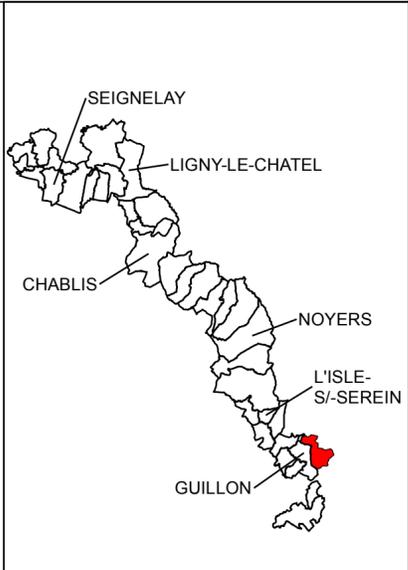


PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION
(P.P.R.I.) DE LA VALLEE DU SEREIN

COMMUNE DE
VIGNES
Cartographie des enjeux

- Enjeux surfaciques et linéaires situés dans l'enveloppe inondable de l'aléa de référence**
- Espaces agricoles, naturels et loisirs**
- Espaces verts, sports et loisirs
 - Espaces agricoles et naturels
- Zones d'habitations**
- Habitat dense
 - Habitat peu dense
 - Habitat diffus
- Zones économiques**
- Zone d'activité agricole
 - Zone d'activité industrielle
 - Zone d'activité commerciale
- Voies de circulation pouvant être coupées**
- Départementales
 - Communales et chemins
- Marqueurs de l'occupation des sols**
- Surfaces bâties
 - Surfaces toujours en eau
 - Courbes de niveau 5m
- Enjeux ponctuels**
- Etablissement hospitalier
 - Etablissement d'enseignement
 - Camping
 - Installation polluante
 - Infrastructure d'assainissement
 - Infrastructure pour l'eau potable
 - Infrastructure pour l'irrigation
 - Infrastructure de télécommunication
 - Infrastructure électrique
 - Gare
 - Patrimoine culturel
 - Etablissement utile à la gestion de crise
 - Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Limites administratives**
- Parcelles cadastrales
 - Limites communales



Echelle 1:5 000



Fonds cartographiques
BD Parcellaire®
BD Carto®
BD Topo®
BD Alt®
Cadastré (DGI)®

Maître d'ouvrage
Direction Départementale des
Territoires de l'Yonne



Vu pour être annexé à mon arrêté
en date de ce jour
Auxerre, le 09 JAN. 2019

Le Préfet

Patrice LATRON

Version	Date	Description / Commentaire
Version 1	Janvier 2019	Version initiale